

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 40 (1948)
Heft: 8

Artikel: Reconstruire l'Europe avec l'aide des syndicats libres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Office suisse pour le travail à domicile

Une organisation s'occupe spécialement de tous ces problèmes. L'Office suisse du travail à domicile, subventionné par la Confédération, a pour tâche de soutenir les organisations d'utilité publique qui s'occupent de travail à domicile. Il s'efforce d'introduire de nouvelles industries à domicile en créant des modèles, en faisant des enquêtes pour les autorités fédérales, etc. Il met en rapport les employeurs et les ouvriers à domicile, s'efforce d'améliorer la formation professionnelle des ouvriers à domicile et de leur procurer de bons outils. Il s'évertue à faire connaître les problèmes du travail à domicile et contribue de son mieux à y apporter remède. C'est dire qu'il cherche à améliorer la situation des faibles parmi les faibles, mais qui ont la volonté de faire quelque chose de leurs doigts plutôt que de recourir à l'assistance.

Conclusions

Pour conclure, constatons qu'il y a dans notre pays quantité de mains avides de travail, mais qui sont dans l'impossibilité de se rendre en fabrique ou sur le chantier, de suivre le rythme du travail en commun, par suite d'infirmité, de domicile éloigné ou d'attaches familiales, quantité de gens qui, par une dignité qui a droit au respect, ne veulent ni secours ni assistance. Il ne reste qu'un moyen: leur procurer du travail à domicile, introduire toutes les possibilités de contrôle possibles pour qu'il ne soit pas une échappatoire aux règles contractuelles et légales et assurer à la catégorie d'ouvriers le plus dans le besoin un minimum de sécurité et une existence humaine.

Reconstruire l'Europe avec l'aide des syndicats libres

Sous la présidence de Kupers, de la C. G. T. néerlandaise, une deuxième conférence syndicale internationale s'est occupée, les 29 et 30 juillet dernier, à Londres, de l'application du Plan d'aide à l'Europe et, plus particulièrement, de la contribution du mouvement syndical.

Dans une déclaration publique, reproduite in extenso dans la « Revue syndicale suisse » d'avril 1948, la première conférence des centrales syndicales libres des seize pays intéressés s'était engagée à appuyer le programme de relèvement et à engager les syndicats « à soutenir de toute leur énergie les mesures que tous les pays se doivent de prendre pour réaliser les objectifs de leurs programmes nationaux de rénovation et de modernisation économiques, afin de développer, par l'entraide mutuelle et la coopération économique, les activités qui débordent les frontières nationales ». Elle avait

constitué une organisation représentative commune sous le nom de *Comité syndical consultatif pour le programme européen*, ouvert à toute organisation syndicale régulière qui voudrait, par la suite, se joindre à cette activité coordonnée pour sortir l'Europe du marasme. Dans sa séance du 19 mars 1948, le Comité syndical suisse fut saisi d'un rapport à ce sujet. Non seulement il approuva l'attitude positive observée par son mandataire Bernasconi au cours de ces délibérations, mais le confirma en qualité de membre représentant de l'Union syndicale suisse au Comité syndical consultatif pour le programme européen.

Il s'agissait, au cours de la seconde séance, de déterminer la coopération du mouvement syndical international en général et des diverses centrales nationales en particulier à l'action officielle. Cette coopération a fait l'objet d'une nouvelle « déclaration » que nous publions ci-dessous intégralement. Elle s'adresse aussi aux gouvernements pour qu'ils fassent appel aux syndicats afin d'assurer l'exécution efficace du plan. Sans l'appui total des syndicats, le programme gigantesque dont dépend la prospérité commune serait voué à l'impuissance. On l'a fort bien compris aux Etats-Unis, où les représentants du mouvement syndical ont été attachés à l'administration américaine d'aide à l'Europe. Mieux même, M. Averell Harriman, délégué spécial du gouvernement américain, donna l'assurance aux membres du Comité syndical consultatif que des conseillers syndicaux seront attachés aux missions spéciales américaines qui seront dépêchées dans les divers pays du continent.

Divers pays européens ont déjà imité l'exemple américain. On souhaite que les autres ne tardent pas trop à le faire également. La classe ouvrière tiendra dans la réalisation du programme un rôle de premier plan, il est donc sage de l'associer aussi à sa conduite, de lui donner la possibilité de contrôler par ses mandataires l'honnêteté et le désintéressement non pas seulement de l'Amérique donneuse, mais des différents pays d'Europe receveurs.

Un secrétariat permanent vient d'être créé par le Comité syndical consultatif et Léon Jouhaux a été chargé d'assurer la liaison permanente avec le conseil d'administration de l'Aide à l'Europe.

Puisse la coopération loyale des pouvoirs publics et des syndicats conduire au relèvement économique rapide de l'Europe.

Déclaration

1. Les représentants accrédités du mouvement syndical libre des Etats-Unis et des pays de l'Europe occidentale ont tenu pendant deux jours une conférence à Londres étudiant et discutant la coopération du mouvement syndical ouvrier au programme de relèvement européen.

2. Ils ont considéré en toute franchise, dans un esprit de fraternité, les problèmes qui se posent. Ils ont discuté des responsabilités et des difficultés auxquelles les organisations ouvrières ont à faire face dans tous les pays participant au programme de relèvement économique. Ils réaffirment leur volonté d'apporter tout leur concours au programme de relèvement économique basé sur les offres généreuses formulées par le Congrès américain, le peuple et le gouvernement des États-Unis, apportant une garantie de la reconstruction économique dans l'Europe de l'Ouest.

3. Ils ont examiné les situations existantes dans leurs pays respectifs. Après cet examen, ils sont convaincus que le succès du programme de relèvement économique dépend de l'effort des millions de travailleurs des pays intéressés — y compris les États-Unis — et que cela implique la représentation effective et la participation des mouvements syndicaux nationaux et de leur coordination internationale au sein de l'organisation administrative.

4. Ils saluent cordialement les promesses données à la conférence par M. Averell Harriman en personne, par M. Paul Hoffman et par nos camarades syndicalistes attachés à l'administration de la coopération économique en tant que conseillers syndicaux. Ils ont aussi reçu avec beaucoup de satisfaction de la part de M. Hoffman l'assurance que d'autres conseillers syndicaux seront désignés pour servir au même titre dans les délégations de l'Economie Cooperation Administration (E. C. A.) des pays intéressés.

5. Ils attirent cependant l'attention sur le fait que les gouvernements des pays participants n'ont pas encore tous associé leur mouvement syndical aux tâches du relèvement économique. Pour atteindre son objectif: assurer une action unifiée entre les organisations composant l'E. R. P. et les mouvements syndicaux représentés à cette conférence, il est essentiel que notre comité consultatif soit renforcé du côté administratif et soit reconnu par l'O.E.E.C. ainsi que par l'E. C. A. comme un organisme de nos centrales syndicales unies.

6. La conférence souligne encore une fois que le but fondamental du programme de relèvement est de mettre fin au désordre économique résultant de la guerre dans les pays européens et de leur permettre d'achever la reconstruction d'une économie qui permette à chacun de satisfaire tous ses besoins.

7. La conférence a retenu la possibilité que les fonds disponibles sous le régime du E. R. P. puissent être en certains cas utilisés par un Etat pour payer les dettes datant d'avant-guerre et n'ayant pas rapport avec les conditions présentes. La conférence constate l'existence de craintes que les fonds du E. R. P. puissent être utilisés pour rétablir la position de vieilles dynasties industrielles telles que les groupes Krupp et les industries chimiques en Allemagne, au lieu

d'être pleinement utilisés à la reconstruction de l'économie européenne, en conformité avec les vœux et les aspirations des peuples d'Europe et ainsi leur assurer une vie plus digne et plus abondante.

8. Ils saluent les déclarations répétées des administrateurs de l'E. C. A. qu'il n'y aura aucune interférence dans les affaires et la politique intérieure des pays participants. *Ils ont résolu de s'opposer à toute condition inacceptable qui serait suggérée au cours du futur développement du E. R. P.*

Ils sont confiants qu'avec l'aide des camarades syndicalistes américains ces déclarations seront honorées dans l'esprit et dans la lettre, mais ils déclarent cependant qu'ils resteront fermes et vigilants pour éviter que toute action ou arrangement du programme de relèvement soit exploité par des intérêts personnels et égoïstes tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

9. Ils sont convaincus qu'en supprimant nombre de barrières qui, à présent, entravent le libre-échange de marchandises et des services et par l'unification graduelle de l'Europe, la reconstruction et l'intégration des économies nationales peuvent être facilitées.

C'est seulement de cette façon que les plus petits pays du continent peuvent être libérés de la menaçante pression du dehors.

10. Les mouvements syndicaux représentés à la conférence ne conçoivent pas l'E. R. P. comme une période de répit pour une durée de quatre ans pendant laquelle un standard de vie artificiel sera bâti. Plutôt ils espèrent et ils veulent, fût-ce au prix du maintien temporaire de conditions difficiles, poser de solides fondations sur lesquelles pourra s'élever la reconstruction économique, la sécurité et la coopération internationale.

11. Au cours de toutes ces délibérations, la conférence a eu constamment en vue l'objectif primordial de l'E. R. P. Elle a défini ce but fondamental d'encourager les pays européens à établir et à coordonner leurs ressources générales, leur permettre de combler leurs déficits actuels par le moyen des sources américaines et autres et procurer aux pays européens le moyen de le faire.

Nous sommes arrivés au stade où le programme entre en pleine application. Afin que nos centrales nationales soient pleinement informées des progrès accomplis et des décisions prises par l'E. C. A. à Washington, à Paris et dans les divers pays européens, la conférence a décidé d'instituer entre les centrales nationales et les représentants syndicaux attachés à l'organisation de l'E. C. A. un service régulier pour l'échange réciproque de rapports par l'intermédiaire du secrétaire du comité consultatif. A cette fin, nous recommandons que chaque centrale nationale nomme un fonctionnaire responsable qui se spécialisera dans les problèmes de l'E. R. P. et y consacra tout son temps. En outre, le comité guidera les centrales nationales dans la mobilisation et dans la coordination de leurs activités.

12. Et, enfin, la conférence fait appel aux travailleurs de tous les pays intéressés pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes et apportent leur soutien loyal à la politique de coopération que nos mouvements nationaux se sont engagés à poursuivre. Nous sommes convaincus que dans la clairvoyance et la noblesse de ce plan grandiose de relèvement économique l'on pourra surmonter les troubles économiques, politiques et sociaux qui ont apporté tant de souffrances et de privations aux peuples européens. Et la classe ouvrière organisée, au nom de qui nous parlons, et qui a dans cette tâche des responsabilités qu'elle ne peut éluder, répondra efficacement à l'appel de cette conférence qui lui demande une collaboration effective.

Bibliographie

Travail et Prévoyance sociale. Par Charles Schürch. Collection publiée à l'occasion du centenaire de la République neuchâteloise. En vente dans toutes les librairies.

Cette jolie plaquette de 107 pages répond à la question que l'on me pose parfois: « Que fait Charles Schürch depuis qu'il est pensionné? » Il continue de travailler pour son plaisir et celui de ses lecteurs, dans le clair bureau fraîchement tapissé de l'Union syndicale. Il étudie le passé et cela nous vaut *Travail et Prévoyance sociale*, suit l'actualité au fil des jours dans la collection abondante des journaux qui passe chez nous, essaie d'entrevoir l'avenir au travers du rideau opaque du temps. Ses préoccupations sont toujours d'ordre social et syndical d'abord, politique ensuite. Il est de ces militants ouvriers qui sans cesse suivirent les trois voies convergentes du syndicalisme, de la coopération et du socialisme. Cela ressort bien de son dernier travail, divisé en cinq parties, dont la première évoque le saut révolutionnaire de la principauté à la république, non sans signaler les causes économiques de cette descente des montagnards de Fritz Courvoisier au chef-lieu en cette journée hivernale du 1^{er} mars 1848, brassant la neige et réchauffant l'air glacial de leur haleine vigoureuse. La deuxième partie est consacrée aux premières industries, des dentellières gracieuses aux horlogers méticuleux, précis, joviaux et travailleurs, sans oublier les chocolatiers. On y voit apparaître des profils de médaille, Coullery entre autres, le pèlerin social. Ainsi le lecteur fait connaissance avec les premières réalisations sociales dans le canton chez les Suchard et les Dubied, par exemple. Mais les troisième et quatrième parties, qui traitent respectivement de l'organisation ouvrière et du développement syndical de 1914 à 1948, retiendront particulièrement l'attention de nos militants. L'audace créatrice des pionniers du syndicalisme dans les différentes branches de l'horlogerie réjouit particulièrement notre auteur: C'est compréhensible quand on est soi-même de la branche! D'autant mieux que les joyeux compagnons ont tracé un sillon dans lequel leurs disciples continuent à semer avant de récolter. Enfin, le cinquième chapitre fait une juste place au mouvement coopératif qui débuta dans le Val-de-Ruz, à Fontainemelon. Histoire riche de faits, de personnalités, de créations que celle du mouvement ouvrier en pays de Neuchâtel. Charles Schürch a dû déplorer de n'avoir qu'une centaine de pages pour essayer de la contenir.

Lisez *Travail et Prévoyance sociale*, vous vous instruirez en constatant que Charles Schürch continue de penser et d'agir. Ceux qui le connaissent vraiment n'en seront d'ailleurs pas surpris.